



Le jardin de la mémoire : Projet de monument à la mémoire du génocide des Tutsi.

Rwanda 1994

Chronologie d'un génocide

Le génocide au Rwanda des Hutu envers les Tutsi prend racine dans un conflit ancien. Dès les années 1960, des Tutsi sont massacrés et doivent fuir dans les pays voisins.

Le 7 avril 1994 débutent les assassinats: en 100 jours, on compte entre 800 et 850 000 morts.

• La période coloniale

1875: L'explorateur anglo-américain Stanley s'implante au Rwanda et se heurte à l'hostilité des peuples autochtones Hutu, Tutsi, Twa.

1885: A la suite de la conférence de Berlin, les puissances européennes se partagent l'Afrique subsaharienne. Le Rwanda et le Burundi reviennent à l'Empire allemand.

1916: Victoire des troupes belges sur les troupes allemandes: la Belgique occupe le Rwanda-Urundi.

1923: Ratification par la Société des Nations du mandat belge sur le Rwanda- Urundi.

1932: Introduction du livret d'identité mentionnant l'appartenance ethnique : Hutu, Tutsi, Twa.



Un Tutsi

• Vers l'Indépendance

1946: Le mandat de la Belgique sur le Rwanda-Urundi est transformé en tutelle par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

1960: Victoire des partis Hutu aux élections communales. Massacres de Tutsi et exil de milliers d'entre eux.

1961: Proclamation de la Première République. Référendum et élections législatives. Légitimation des nouvelles autorités républicaines et victoire écrasante du parti du mouvement de l'émancipation Hutu (Parmehutu)..



La Proclamation de la Première République

• Depuis l'Indépendance

1973: Nouvelle vague d'exil de Tutsi. Coup d'Etat du Général Major Juvénal Habyarimana dit le témoin 32.

1985: En Ouganda, Yoweri Museveni renverse Milton Obote et prend le pouvoir. Parmi les camarades de maquis de Museveni, on compte Paul Kagame et Fred Rwigyema, deux enfants d'exilés rwandais qui fonderont le Front Patriotique Rwandais (FPR).

1990: Attaque de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR, branche armée du FPR) depuis l'Ouganda. Massacres de Tutsi de l'intérieur. Intervention militaire belgo-zaïro-française.



• Le génocide

6 avril 1994: L'avion qui transportait Juvénal Habyarimana, président Hutu du Rwanda, est abattu au-dessus de Kigali. Une heure après, la Garde Présidentielle boucle Kigali et commence à liquider les personnalités-clé de l'opposition modérée (le Premier Ministre, le président de la Cour Suprême, des activistes des droits de l'homme, etc)

7 avril 1994: Début du génocide des Tutsi et massacres des Hutu modérés par les milices du MRND

et du Hutu Power. On dénombre 20 000 morts la première semaine rien qu'à Kigali.

Avril-juillet 1994: Génocide des Tutsi et massacres des Hutu opposés au régime...

Juillet-août 1994: La France lance l'«Opération Turquoise», destinée à protéger les populations de la guerre génocidaire qui déchire le pays. Etablissement d'une «zone humanitaire sûre».

4-5 juillet 1994: Prise de Kigali et de Butare par le FPR. Le régime génocidaire - gouvernement de Kambanda - s'enfuit au Zaïre en amenant avec lui plus de deux millions de réfugiés.

• Le Rwanda de l'après-génocide

19 juillet 1994: Installation du gouvernement d'Union nationale composé du FPR et de sept autres partis politiques - dirigé par le premier ministre, Mr. Faustin Twagiramungu. En 100 jours, sur 7,6 millions d'habitants, on compte entre 800 et 850 000 morts, deux millions sont réfugiés à l'intérieur du pays, deux autres millions dans les pays voisins. Le Pasteur Bizimungu est désigné président de la République et Paul Kagame est vice- président.



1996: Résolution du Conseil de sécurité de l'ONU instituant le Tribunal International pour le Rwanda (TPIR). Au Rwanda, promulgation d'une loi organique organisant les poursuites des auteurs présumés du génocide.

2001: En Belgique, procès à la Cour d'Assises de Bruxelles: quatre Rwandais sont jugés pour crimes contre l'humanité. Au Rwanda, vote de la loi instaurant les juridictions gacaca (tribunal communautaire villageois) et élections des juges gacaca.

2003: Premières libérations provisoires des auteurs du génocide ayant plaidé coupables. Paul Kagame remporte les élections présidentielles.

2004 : Un rapport du juge Bruguière désigne Paul Kagamé comme responsable de l'attentat contre Juvénal Habyarimana. Kigali, lors des cérémonies du dixième anniversaire du génocide, accuse Paris d'avoir participé au génocide.

Octobre-Novembre 2006 : La commission d'enquête rwandaise sur le rôle de la France avant, pendant et après le génocide engage une série d'auditions publiques. Depuis le mois d'avril, elle est «chargée de rassembler les preuves de l'implication de la France dans le génocide». Le rapport Bruguière est assorti de neuf demandes de mandats d'arrêt internationaux visant des personnalités toutes plus ou moins proches de l'actuel chef de l'Etat rwandais, Paul Kagamé.

Source : http://www.assisesrwanda2001.be/contexte_1.html